

Devoir de vigilance, quelles perspectives africaines ?

Regards croisés en droit international,
droit comparé et droit OHADA

Vendredi 15 novembre 2024 > 9 h-18 h 15

Amphi Manon Cormier, avenue Léon Duguit,
Campus Montesquieu, Pessac



Direction scientifique

Eustache Da Allada, *professeur junior en droit privé, IRDAP, université de Bordeaux*

Entrée libre sur inscription

Inscription en ligne jusqu'au 14 novembre

Vendredi 15 novembre 2024

8h30 Accueil des participants

9h Allocutions d'ouverture

Olivier Décima, professeur agrégé de droit privé, université de Bordeaux, directeur du département Droit et transformations sociales (DETS)

Laura Sautonie-Laguionie, professeure agrégée de droit privé, université de Bordeaux, directrice de l'IRDAP

⋮ Premier panel - Le devoir de vigilance à la croisée ⋮ des chemins : avancées et perspectives ouvertes en droit ⋮ comparé et droit international

› Sous la présidence de **Bernard Saintourens**, professeur agrégé émérite, IRDAP, université de Bordeaux

9h30 Le devoir de vigilance : bilan de 7 ans d'application de la loi française et perspectives au lendemain de la publication de la directive

Sophie Schiller, professeure agrégée de droit privé, université Paris Dauphine – PSL, membre de la commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers

9h45 La loi allemande et la directive européenne sur le devoir de vigilance : convergences et divergences

Eckart von Malsen, conseiller senior ESG, MAdvice, avocat franco-allemand, ancien vice-président des affaires européennes, Korian

10h La vigilance et l'obligation de compliance : quelles synergies, quelles évolutions ?

Andra Cotiga, professeure de droit privé, université catholique de Lille, directrice du master droit international & européen - droit des affaires et de la concurrence, codirectrice de la Chaire « Éthique des affaires : Compliance, ESG & Sustainability Reporting »

10h15 La place de l'obligation de vigilance dans les accords et traités d'investissement

Walid Ben Hamida, professeur de droit privé, université de Lille, ancien membre de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI)

10h30 **Débat avec le public**

Pause café (travée bâtiment C1)

⋮ **Deuxième panel - L'extraterritorialité des réglementations
française et européenne de vigilance : enjeux juridiques
et impacts contractuels en Afrique**

› *Sous la présidence de **Joseph Djogbenou**, professeur agrégé titulaire, université d'Abomey-Calavi (UAC), directeur du CREDIJ, ancien ministre de la Justice et de la Législation, garde des sceaux et ancien président de la Cour constitutionnelle du Bénin*

11h30 **L'application de la loi française et la directive européenne sur le continent africain : enjeux et limites**

Pierre-Samuel Guedj, président-directeur général d'Affectio Mutandi, président de la Commission RSE & ODD du CIAN - Conseil français des investisseurs en Afrique, directeur du média à impacts pour les ODD en Afrique

11h45 **La directive européenne : quels impacts sur les filiales et partenaires d'affaires africains des multinationales françaises et européennes ?**

Thierry Téné, directeur Afrique RSE, cofondateur de Doing Good In Africa (DGIA)

12h **Devoir de vigilance dans la chaîne de valeur : quel rôle pour l'intelligence économique en Afrique ?**

Stéphane Mortier, professeur à l'École de Guerre Économique, ancien adjoint à la section sécurité économique et protection des entreprises de la DGGN. Membre de l'association pour l'Unification du droit en Afrique (UNIDA/ohada.com)

12h15 **Débat avec le public**

Pause déjeuner

>>>

⋮ **Troisième panel – L'articulation entre le devoir de vigilance**
⋮ **et les pratiques contractuelles : perspectives comparées**

› *Sous la présidence de **Sophie Schiller**, professeure agrégée de droit privé, université Paris Dauphine – PSL, membre de la commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers (AMF)*

14h **Vigilance et contrats, un impact encore indéterminé**

Pierre Berlioz, *professeur agrégé de droit privé, université Paris Cité, directeur Europe et international de l'UIMM*

14h15 **Pour un devoir de vigilance contractuelle : la nocuosomialité des clauses contractuelles en droit OHADA**

Joseph Djogbenou, *professeur agrégé titulaire, université d'Abomey-Calavi (UAC), directeur du CREDIJ, ancien ministre de la Justice et de la Législation, garde des sceaux et ancien président de la Cour constitutionnelle du Bénin*

14h30 **Le devoir de vigilance dans les relations de travail : perspectives de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)**

Sarah GONDY, *chefe de projet, unité des entreprises multinationales et de la conduite responsable des entreprises, Organisation internationale du travail (OIT)*

14h45 **Les dimensions sociales du devoir de vigilance : la problématique du travail décent en Afrique, quelles perspectives ?**

Laurent Gamet, *professeur, doyen de la Faculté de droit de l'université Paris -Est Créteil Val-de-Marne (Paris XII), président de la section de droit social de la Société de législation comparée*

15h **Les dimensions sociales du devoir de vigilance : la vigilance, une arme de protection des droits sociaux ?**

Jean-Francois Akandji-Kombé, *professeur agrégé de droit public, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, doyen honoraire de la Faculté de droit de Caen, ancien vice-président de l'université de Caen-Normandie, officier de l'Ordre des Palmes académiques*

15h15 **Débat avec le public**

Pause café (travée bâtiment C1)

⋮ **Quatrième panel – La réception d'un principe de vigilance**
⋮ **en Afrique : influences croisées des droits nord-américain,**
⋮ **européen et OHADA**

› *Sous la présidence de **Laurent Gamet**, professeur, doyen de la Faculté de droit, université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (Paris XII), président de la section de droit social de la Société de législation comparée*

- 16h** **Droit OHADA et responsabilité sociétale des entreprises**
Alexandra Esmel, avocate associée, cabinet d'avocats international BIRD & BIRD
- 16h15** **L'obligation de prudence et de diligence, traduction nord-américaine du devoir de vigilance : perspectives pour le droit de l'OHADA**
Karounga Diawara, professeur agrégé titulaire, directeur du Centre d'études en droit économique (CÉDÉ), université Laval, Québec
- 16h30** **Droit européen et droit OHADA : influences croisées et perspectives pour un principe de vigilance dans l'espace OHADA**
Eustache Da Allada, professeur junior en droit privé, IRDAP, université de Bordeaux
- 16h45** **Le devoir de vigilance du banquier, quelle contextualisation en droit africain ?**
Yvette Rachel Kaleu Elongo, professeure agrégée titulaire, université de Dschang (Cameroun)
- 17h** **Débat avec le public**

›››

⋮ **Cinquième panel – Le contentieux du devoir de vigilance**
⋮ **sous l'ère de la directive européenne : perspectives croisées**
⋮ **Afrique – Europe**

› *Sous la présidence de **Jean-Francois Akandji-Kombé**, professeur agrégé de droit public, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, doyen honoraire de la Faculté de droit de Caen, ancien vice-président de l'université de Caen-Normandie, officier de l'Ordre des Palmes académiques*

17h15 **Les juridictions régionales africaines à l'épreuve du devoir de vigilance**

Samuel Priso-Essawe, *professeur de droit public, université d'Avignon, ancien vice-président du Conseil d'administration de l'université d'Avignon*

17h30 **Table ronde :
Devoir de vigilance, durabilité et responsabilités des multinationales**

Modérateur :

Thierry Téné, *directeur Afrique RSE, cofondateur de Doing Good In Africa (DGIA)*

Discutants :

Camille Grandperrin, *chargée de mission juridique - Régulation des multinationales, Les amis de la Terre France*

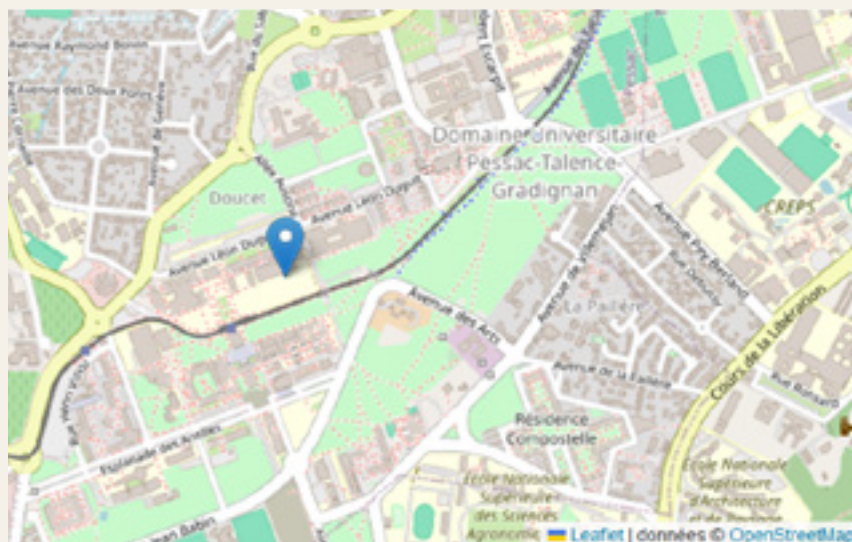
Marry-Ann Phasha-Djian, *présidente du consortium euro-africain pour l'innovation durable et la recherche en Afrique*

18h **Rapport de synthèse**

Marie-Anne Frison-Roche, *professeure agrégée de droit privé, fondatrice de l'École européenne de Droit de la régulation et de la compliance, directrice du Journal of Regulation & Compliance*

18h15 **Clôture du colloque**

Plan d'accès



Plan interactif du campus Montesquieu :

https://cartographie.u-bordeaux.fr/TPG_ZoomPessacOuest.html

Infos complémentaires sur le site TBM :

www.infotbm.com

- › **Depuis l'hôtel de ville de Bordeaux**, prendre le Tram B direction « PESSAC Centre » ou « PESSAC France Alouette » et descendre à l'arrêt « Montaigne-Montesquieu ».
 - › **Depuis la gare Saint-Jean**, prendre le bus 31 (fréquence 10 à 15 min) direction « PESSAC Photonique » ou « GRADIGNAN Beausoleil » et descendre à l'arrêt « Montaigne-Montesquieu ».
- Ou** : prendre le tram C (direction « Gare de Blanquefort » ou « Parc des expositions de Bordeaux ») ou le tram D (direction « Eysines Cantinolle » jusqu'à l'arrêt « Quinconces » puis le tram B (direction « PESSAC Centre » ou « PESSAC France Alouette ») et descendre à l'arrêt « Montaigne - Montesquieu (Pessac) ».

Devoir de vigilance, quelles perspectives africaines ?

Regards croisés en droit international,
droit comparé et droit OHADA

Vendredi 15 novembre 2024 > 9 h-18 h 15

Amphi Manon Cormier, avenue Léon Duguit,
Campus Montesquieu, Pessac

Avec le soutien de



Inscription en ligne jusqu'au 14 novembre
via le QR code ou en suivant le lien :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSenZHiwgd9njdt93qirpVulYaapXdAccUCbK8xSmLhDxlKEHQ/viewform?usp=sf_link



En savoir +

irdap.u-bordeaux.fr



irdap-institut-de-recherche-en-droit-des-affaires-et-du-patrimoine

Renseignements / inscription : irdap@u-bordeaux.fr

Remise d'une attestation de présence sur demande

**IRDAP | Institut de
recherche en droit des
affaires et du patrimoine** / **université
de BORDEAUX**